

**BON DE COMMANDE
DE TIMBRES MILLÉSIMÉS
POUR LES PASSEPORTS TECHNIQUES
POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

ATTENTION !

Depuis l'an dernier, le passeport technique qui vous est délivré est PERMANENT.

Ce passeport est lié à votre véhicule durant toute la vie de celui-ci.

Chaque année, une vignette pour la saison sportive et une autre pour votre engagement en finale nationale vous seront délivrées.

De nouvelles pages centrales seront envoyées par mail aux responsables de trophées de même que des fiches de suivi de la saison sportive de chaque pilote.

IL EST IMPÉRATIF DE GARDER VOTRE PASSEPORT TECHNIQUE EN FIN DE SAISON. EN CAS DE VENTE DE VOTRE VÉHICULE LE PASSEPORT TECHNIQUE DEVRA ÊTRE TRANSMIS A SON NOUVEAU PROPRIÉTAIRE.

**BON DE COMMANDE
DE TIMBRES MILLÉSIMÉS
POUR LES PASSEPORTS TECHNIQUES
POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRE CAPITALE

Département (ou Région) :

Correspondant (lieu d'expédition) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone : E-mail :

A/ Vignette VERTE écriture NOIRE : qui valide le passeport pour toute manifestation de Sports Mécaniques Auto UFOLEP. Le nombre de passeports est égal au nombre de vignettes annuelles.

Entraînement - Epreuve locale et toute épreuve.

| A/ Vignette VERTE écriture NOIRE | | | |
|----------------------------------|-----------|---|------------------------|
| Kart - Cross | 16,00 € x | = | Poursuite sur Terre |
| | | | 16,00 € x = |
| | | | Total A |

Montant total du chèque : A =

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COMMANDE A L'ORDRE DE "UFOLEP"
(uniquement chèque du département/région)

**et à envoyer à FEUILLERAT Patrick 21 rue de
Branlac - 33170 GRADIGNAN**

B/ Vignette nationale (ROUGE écriture NOIRE) : à ajouter sur le passeport, cette vignette sera fournie par la CNS aux seuls pilotes qualifiés à la finale nationale. **Son coût est de 13 €** (droits d'inscription). Il sera encaissé lors de l'inscription à la finale nationale.

**Les quotas pour les finales nationales seront déterminés en fonction des vignettes
« blanches écriture bleue » et des classements départementaux ou régionaux fournis aux
responsables de l'activité :**

Responsable des qualifications « Poursuite »

Jean Marie PINEAU
2 route de Saint-Sauveur
17540 NUAILLE d'AUNIS

Responsable des qualifications « Kart Cross »

Patrick FEUILLERAT
21, rue de Branlac
33170 GRADIGNAN

Date :
Signature :

Cachet Départemental ou Régional

**BULLETIN DE COMMANDE
DE VOTRE VIGNETTE OU
DE VOTRE PASSEPORT TECHNIQUE 2013
TRIAL 4 x 4**

PILOTE

Nom : Prénom :

N° de licence :

Adresse complète :

COPILOTE

Nom : Prénom :

N° de licence :

Adresse complète :

Si votre véhicule dispose déjà d'un passeport technique : N° du passeport technique :

Vous demandez un renouvellement de votre ancien passeport la vignette 2013 seulement

Vous commandez un nouveau passeport pour un nouveau véhicule

| Véhicule | | Club du pilote | | Club du copilote | |
|--|-------|----------------|-------|------------------|-------|
| Marque | | Nom | | | |
| Type | | Adresse | | | |
| Catégorie | | | | | |
| Département d'affiliation du club | | | | | |
| Région de trial d'appartenance du club | | | | | |

TARIFS 2013

Toutes catégories, par véhicule : 16 €

Le passeport technique est obligatoire pour tout véhicule participant à tout entraînement, compétition (locale, départementale, régionale, nationale)

Championnat National : engagement par véhicule 13 € réglés par les pilotes participant à la finale nationale.

Le règlement est à effectuer **par chèque à l'ordre de l'UFOLEP (un seul chèque pour tous les passeports ou vignettes d'un même club)** et à faire parvenir en même temps que la demande de vignettes ou de passeports à :

Monsieur Jean-Pol DENIS
17 Route Nationale
08160 DOM LE MESNIL